Date de mise en ligne : 16 mai 2024



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PC 94078 22 00043 M02 du Un permis de construire a été délivré à 15 MAI 2024

Domicilié (e)

50 route de la Reine

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

En vue de la réalisation :

Réalisation d'une micro-crèche au projet de construction d'une

a été affichée en Mairie du

résidence de 106 logements sur un niveau de sous-sol Suppression des balcons débordants sur le domaine public

Modification de la répartition des logements

Sur un terrain sis

47 RUE GUYNEMER

Cadastré

AE716, AE613, AE622, AE612, AE623, AE611, AE715

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 15 MAI 2024

Monsieur le Maire.

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision

municipale n° PC 94078 22 00043 M02 du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,